

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BELLE ILE EN MER RECRUTE

Belle Ile en mer se compose de 4 communes, regroupées au sein de la communauté de commune de Belle-Île en mer. Les spécificités insulaires l'amènent à gérer une quarantaine de compétences, dont la petite enfance.

Avec 85 km² pour 100 km de littoral, Belle-Île-en-Mer est la deuxième plus grande île de France métropolitaine (après la Corse). Sa population avoisine les 5 500 habitants à l'année, et l'île accueille près de 450 000 visiteurs par an. L'économie insulaire est tournée vers le tourisme, tout en conservant une diversité économique (agriculture – pêche - service à la population - le bâtiment).

(<http://www.ccbi.fr/>).

MISSIONS

Sous la responsabilité directe de la Responsable du Multi-Accueil, l'auxiliaire de puériculture accueille l'enfant dans la structure et s'assure de son épanouissement au quotidien.

A ce titre vous assurez les missions suivantes :

- ✓ Accueil de l'enfant et de sa famille lors des périodes d'adaptation et au quotidien
- ✓ Accompagnement des parents dans leur fonction parentale
- ✓ Soins, nursing et maternage de l'enfant
- ✓ Éveil de l'enfant en proposant à l'enfant un environnement favorable
- ✓ Communication avec les parents et avec l'équipe sur l'état de santé de l'enfant et son développement
- ✓ Participation à la réflexion qui alimente le projet pédagogique

Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public.

PROFIL

Vous êtes titulaire du DE Auxiliaire de puériculture, vous aimez le travail en équipe, vous êtes soucieux/se du bien-être des enfants et êtes reconnu/e dans votre métier. Vous avez idéalement une expérience d'au moins 3 mois en structure multi-accueil et souhaitez compléter votre expérience. Vous êtes disponible rapidement.

CONDITIONS DU POSTE

Contrat : CDD 1an renouvelable

Temps de travail : Temps complet 35h

Rémunération : négociable selon profil + CNAS + chèques-déjeuner + participation employeur à la mutuelle et la prévoyance

Prise de poste : dès que possible. Possibilité d'un logement temporaire à la prise de poste

**Adressez votre candidature (CV + LM obligatoires) avant le 29 avril 2024
par mail à recrutement@ccbi.fr**

A l'attention de Madame la Présidente de la CCBI